

# ACTUALITES/ RELEVÉ DE DELIBERATIONS

Conseil d'administration - séance n°94 du 12 octobre 2021

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jean-Jacques SOULAS, président.

Avec 13 membres présents ou représentés, le quorum (12) est atteint.

## Actualités :

### Interne

- Rentrée des étudiants à 100% en présentiel.
- Mise en place du télétravail : période de transition jusqu'au 31 décembre. Les agents, dont les fonctions le permettent, sont en moyenne en télétravail 2 jours par semaine, les services s'organisant pour assurer la continuité du service. Mme Zvenigorodsky informe, par ailleurs, d'une tension des services due à l'absence d'environ 10% des administratifs pour congés maladie.
- Projet immobilier à l'étude bâtiment Pyramide: choix en cours de l'option de restauration avec le CROUS, privilégiant ainsi une attention particulière sur le prix du repas. Pour mémoire, 36% des étudiants de l'école sont boursiers (repas à 1€ pour les étudiants boursiers au CROUS).

### Relations avec l'Ordre des Architectes

- Réunion le vendredi 24 septembre concernant le bilan 2020-2021 de la formation HMO : échanges fructueux permettant d'améliorer les attentes années après années.
- Participation de la directrice de l'ENSAP Bordeaux à l'Archipride 2021: Focus sur la diversification des pratiques des jeunes architectes, discours de Virginie Gravière, présidente du bureau du conseil régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle Aquitaine et de Christine Lecomte, présidente nationale de l'Ordre des Architectes – visibles sur la chaîne de l'Ordre.

### Relations avec l'université de Bordeaux

- Participation de l'ENSAP Bordeaux à l'appel à projets du MESRI: "Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles". Des opérations de médiation/information sont prévues dans le cours de l'année. Par ailleurs, l'établissement a été interrogé d'un cas de discrimination par le défenseur des droits. Après réponse et analyse, le défenseur a conclu à une absence de culpabilité de l'ENSAP Bordeaux. La direction de l'école reste vigilante sur ces sujets.

## Journées Nationales de l'Architecture les 16 et 17 octobre 2021 :

- Rappel de ne pas manquer d'aller visiter l'exposition "De l'enseignement à la fabrique de l'architecture" ouverte au public, aux Archives Départementales de la Gironde. Un large volet est consacré aux écoles bordelaises.
- Festival International du Film d'Architecture et des Aventures Constructives (FIFAAC): un film sera diffusé à la Pyramide le vendredi 15 octobre, lien entre les organisateurs et le BDE.

## HCERES

Délai de dépôt de l'offre de formation reporté en mars 2022.

Un CA exceptionnel est planifié le mercredi 2 mars 2022.

Rappel des alertes données pour l'accréditation de la formation paysage, convergente avec le rapport remis par la mission ACE/PCE déléguée par Mme Aurélie Cousi, directrice en charge de l'architecture. Nous attendons sa visite en novembre (30 novembre à confirmer) à l'ENSAP Bordeaux.

A la demande des membres du CA, Christophe Bouriette, président de la CFVE, présente la méthodologie:

- Rédaction de l'offre par un groupe de pilotage d'enseignants élus de la CFVE à partir de l'offre de formation établie en juillet: relecture du document/hierarchisation/arbitrage.
- Planification de temps d'échanges avec la direction sur l'état d'avancement.
- CFVE/CPS: 1<sup>er</sup> arbitrage, associer des membres élus du CA et des collègues ayant participé aux groupes de travail.
- Proposition de la maquette au CA.

Un calendrier reste à établir.

L'avancement du travail relatif à l'offre de formation sera inscrit en point 1 dans l'ordre du jour du CA du 7 décembre. Un CA exceptionnel est planifié le jeudi 18 novembre, de 10h à 14h, avec, comme ordre du jour unique, un point d'étape sur le travail de la CFVE relatif à l'offre de formation.

Les membres du CA rappellent leur vigilance au respect des orientations fixées et, notamment, celles relatives à l'offre de formation paysage lors du CA du 1<sup>er</sup> juillet dernier. Ils attendent de la CFVE un travail effectif, au-delà de la méthode retenue.

## Relevé des délibérations

### Points soumis au vote du CA

- Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021: adopté à la majorité sous réserve d'une modification.
- N° 2021-94-1 Attribution des aides aux étudiants dans le cadre de la CVEC: adoptée à l'unanimité.
- N° 2021-94-2 Soutien financier aux concours Architecture et Paysage Etudiants: adoptée à l'unanimité
- N° 2021-94-3 Création d'une commission des règlements: adoptée à l'unanimité.
- N° 2021-94-4 Liste des directeurs d'études de projet de fin d'études (formation architecture) 2021-2022: adoptée à l'unanimité.

- N° 2021-94-5 Désherbage d'ouvrages à la Médiathèque: adoptée à l'unanimité.

- N° 2021-94-6 Orientations budgétaires

L'ENSAP fait de l'emploi étudiant un levier de sa politique sociale.

Le monitorat étudiant est soutenu, tant pour l'accompagnement des étudiants, notamment sur les trois premières années de leurs études, que pour valoriser leurs travaux portant sur les territoires: adoptée à l'unanimité.

- N° 2021-94-7 Suspension des conseils de département

Les conseils des deux départements, tels qu'institués par l'article 8. 1 et suivants du règlement intérieur de l'ENSAP de Bordeaux, sont suspendus jusqu'à l'adoption de la modification du règlement intérieur de l'ENSAP, qui doit intervenir avant la fin de l'année universitaire 2021-2022.

Les compétences qui leur étaient déléguées sont, de fait et conformément au décret du 15 février 2018 relatif aux ENSA, exercées par la CFVE et le CPS.: adoptée à la majorité.

- N° 2021-94-8 Organisation de la conférence IFoU : adoptée à la majorité.

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,  
Camille Zvenigorodsky